

Le 14 Novembre 2016,

Mr & Mme PARSONS David et Audrey

Projet de construction à Miribel « Le Clos Laurie Lot N°1 »

Interlocuteur: Anthony Chapiron

Maison contemporaine de 138.55 m² habitables + 24 m² de garage aux normes RT 2012 :

La construction comprend:

- La création de l'accès au chantier
- Terrassement de la construction
- Les fouilles en rigoles
- Construction parpaing, fondations sur vide-sanitaire intégral
- Zinguerie en aluminium RAL 7016 comprenant les descentes et gouttières.
- Débords de toit en PVC RAL 7016
- Charpente traditionnelle à l'étage sur toute la superficie (env 60 m²) incidence isolation incluse
- Toiture tuilée sur plusieurs volumes en fonction du plan fourni
- Tuiles minérales plates de chez MONIER « Perspectives » ton Ardoise
- Enduit gratté fin dominant G10 de chez PAREX LANCO
- Menuiseries ALU RAL 7016 sur l'intégralité des ouvrants
- Vitrage STADIP pour les ouvertures sans volets
- Volets roulants motorisés centralisés ALU SOMFY, RAL 7016
- Télécommande de centralisation 4 canaux SOMFY
- Porte de garage sectionnelle à bandes motorisée, woodgrain taille M couleur RAL
 7016
- Porte d'entrée Equation de chez « Bel'm », RAL 7016
- Portes intérieur (plusieurs choix) Ketch, Kaori, Klassic de chez Righini, poignées doubles coquilles en Inox,
- Chauffage par système de PAC de chez DAIKIN modèle ALTHERMA DUO taille 11 Bi-Zone (mise en service incluse)
- Eau chaude sanitaire par système de ballon thermodynamique inox 180 L couplé à la PAC

- Radiateurs basse température couplés à la PAC avec Thermostat ambiance intérieur/extérieur à l'étage
- Plancher chauffant sur l'intégralité du RDC
- Conduit feu Poujolat en Inox avec Placoflamme et sortie toiture isolée inox
- Isolation plancher chauffant TMS 56 r=2.60
- Sèche serviettes électrique programmable dans les SDB
- Le carrelage gamme « Prestige». 60x60 (5 showrooms à visiter)
- Le carrelage être prévu en double encollage
- 10 m² de faïence à répartir dans chaque pièces d'eaux (5 showrooms à visiter)
- Chappe de ravoirage de 5 cm d'épaisseur dans les chambres
- Tablier et trappe de la baignoire inclus
- Isolation périphérique en Placostil 72 + isolation TH 32 100+10 r=3.15
- Isolation des combles, laine de roche minérale soufflée, 405 mm, R=9
- Calcul bbio, étude thermique, test de perméabilité, dpe, attestation thermique

SANITAIRES:

- 2 WC suspendus support Geberit cuvette à choisir dans nos showrooms
- 1 Lave main Odéon Up Jacob Delafon
- 2 baignoires 170x75 Hansgrohe et robinetterie Grohe
- 1 Douche italienne carrelée de 120 x 100 avec colonne haut de gamme

Resteront à votre charge :

- Les sols des chambres
- Les VRD
- Les peintures
- Les équipements de cuisines

Récapitulatif:

Estimation des VRD : 5000 €

En prenant en compte la cuve de rétention

Détails :

- Mise Hors d'eau / hors d'air (terrassement, maçonnerie, charpente, Zinguerie et menuiseries)

Cout assurances incluses : 115,906,00 €

+ Isolation (périphérique, combles, distributions et conduit feu) 135,934,00 €

+ Isolation du plancher, ravoirage et plancher chauffant	147,436,00€
+ Plomberie/ électricité (PAC incluse)	186,344,00€
+ Huisseries, carrelage, faïence	193,201,00€
+ Façade	205,566,00€
+ Administratif, Calcul bbio, étude thermique, test permé, dpe, attest thermic	que 1202€
<u>Coût de la construction</u> = <u>20</u>	<u>6,768,00 €</u>

Pour plus de détails concernant les éléments mis en œuvre dans le projet de construction veuillez consulter la notice descriptive RT 2012.

Chiffrage net de taxes, d'honoraires et d'assurances (CCMI, garantie décennale, assurance dommage ouvrage) Voir précisions plus bas.

Les garanties:

Afin de vous protéger efficacement, la loi du 19 décembre 1990 impose à chaque constructeur de souscrire un Contrat de Construction de Maison Individuelle (CCMI).

Même s'il est obligatoire, ce contrat n'est pourtant pas systématiquement appliqué. Avec Demeures Rhône Alpes, vous êtes certain de profiter de toutes les garanties du CCMI.

Parmi les garanties et points forts spécifiques du contrat, sont compris :

LA GARANTIE DE LIVRAISON À PRIX ET DÉLAIS CONVENUS

Demeures Rhône Alpes s'engage à réaliser votre maison dans les délais et au prix convenus. Dans le cas où la livraison prendrait du retard, cette garantie obligatoire couvre également les pénalités forfaitaires applicables pour les retards de plus de trente jours.

LA GARANTIE DE REMBOURSEMENT

Cette garantie vous assure le remboursement intégral si vous vous êtes rétracté dans le délai des 7 jours suivant la réception du contrat, si le contrat ne peut être exécuté faute de réalisation des conditions suspensives dans le délai prévu (acquérir la propriété du terrain, obtenir le prêt bancaire, ou obtenir le permis de construire) ou si le chantier n'est pas ouvert à la date convenue au contrat.

UN DÉLAI DE RÉTRACTATION

Vous avez la possibilité de revenir sur votre décision pendant 7 jours à compter du lendemain de la première présentation de la lettre vous notifiant l'acte.

LA GARANTIE DE PARFAIT ACHÈVEMENT (PREMIÈRE ANNÉE)

Si vous constatez la moindre anomalie, nous nous engageons à prendre en charge les travaux nécessaires à sa réparation. LA GARANTIE DE BON FONCTIONNEMENT (JUSQU'À LA DEUXIÈME ANNÉE)

Nous garantissons le bon fonctionnement des équipements dissociables du gros œuvre.

LA GARANTIE DÉCENNALE (JUSQU'À LA DIXIÈME ANNÉE)

Pendant 10 ans, nous sommes responsables des dommages compromettant la solidité de votre maison, ou la rendant impropre à sa destination, ainsi que des malfaçons des éléments d'équipement liés au gros œuvre

+ L'ASSURANCE DOMMAGES-OUVRAGE

Elle couvre le paiement des réparations des désordres qui relèvent de la garantie décennale. Obligatoire, cette assurance est incluse dans notre prestation, vous n'avez ni démarche, ni coût supplémentaire à prévoir.